

Gestion des risques et efficacité des entreprises du secteur algérien des assurances : approche par l'audit interne

Salah Eddine NEBBACHE*

* Ecole Supérieure Algérienne des Affaires, Alger, Algérie

Résumé :

La gestion des risques est considérée comme un élément clé pour améliorer la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise d'assurance. Le rôle crucial de l'audit interne ici est de garantir l'efficacité et l'efficience du système de contrôle interne pour maîtriser de manière efficace les risques opérationnels. L'objectif de cet article est d'apprécier l'apport de l'audit interne dans le management des risques comme levier d'amélioration de la performance des compagnies d'assurance en Algérie. Les résultats obtenus montrent que la responsabilité actuelle moyenne de l'audit interne en tant qu'acteur du risque est estimée à 3,15 contre un score de 3,36 qui est considéré comme responsabilité souhaitée.

Mots clés : Gestion des risques, entreprise d'assurance, audit interne, performance

Abstract :

The internal audit is now a key player that ensures the efficiency of the internal control system for good control of operational risks as part of the risk management process, which is regarded as the main driver of an insurance company's profitability and solvency. The article aims to evaluate internal audit's contribution to risk management as a driver for enhancing company performance. According to the survey results, the internal audit's current average responsibility as a risk manager is assessed to be 3.15, compared to a score of 3.36 for desired responsibility.

Keywords : Risk management, insurance company, internal audit, performance

1. Introduction

En vue des avancées que les compagnies d'assurance doivent faire afin de mieux contrôler les risques qu'elles couvrent, il est essentiel que les opérations effectuées par les différentes structures de la compagnie respectent les normes professionnelles et les procédures édictées centralement. C'est dans cette optique que, pour les compagnies d'assurance, l'audit interne joue un rôle essentiel dans la progression qu'elles doivent réaliser. Rappelons que l'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. (IFACI, 2017)

Cela dit, l'audit interne couvre tous les processus de l'organisation. De plus, Selon la définition de l'IIA, l'audit interne est chargé de nouvelles responsabilités, ce qui nécessite qu'il soit plus efficace. De nos jours, l'audit interne ne se limite plus à une simple fonction, mais devient une fonction de conseil qui devrait

jouer un rôle plus important dans la gestion des risques, le contrôle interne et le renforcement de la gouvernance d'entreprise. Désormais, ceux-ci représentent les principales préoccupations de l'audit interne. À ce titre, la revue de littérature nous renseigne que l'audit interne est un acteur de risque et prend part à la politique du management des risques et plus particulièrement dans l'absence d'un acteur principal tel que le *risk manager*.

À la lumière de ce qui précède, l'objectif de cet article est d'apprécier l'apport de l'audit interne dans le management des risques comme levier d'amélioration de la performance des entreprises du secteur algérien des assurances en réalisant une enquête terrain comme technique de collecte des données primaires. À cet égard, le présent article est structuré comme suit. La première partie met l'accent sur la gestion des risques en assurance. La deuxième et la troisième parties présentent la méthodologie de la recherche et les résultats de l'enquête.

2. Rappel théorique et conceptuel

Il est crucial d'aborder un aspect essentiel en matière d'assurance, à savoir le risque. Afin d'accomplir cela, cette section est organisée autour des éléments suivants : le dispositif de gestion des risques et les outils de gestion des risques y compris l'audit interne.

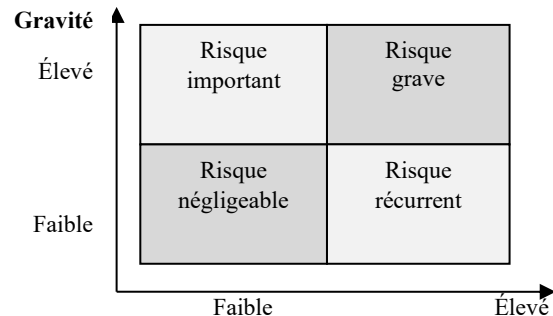
2.1 La notion de risque et ses typologies

Le terme "risque" peut prendre différentes significations. Cependant, dans toutes les situations, il semble que la notion de risque se manifeste lorsqu'il y a un événement imprévu. Dans le domaine de l'assurance, lorsque des aléas surviennent, l'assureur est tenu d'indemniser l'assuré. Cependant,

lorsque ces aléas ne surviennent pas, l'assureur ne gagne pas plus que la prime d'assurance, qui n'est pas aléatoire car l'assuré l'a déjà payée (ZAJDENWEBER, D., 2006). Le risque est défini comme « *l'ensemble des événements possibles qui peuvent en résulter, ainsi que par la probabilité associée à chacun de ces événements* » (EECKHOUDT L., VERDURE C., 2010). On peut expliquer mathématiquement cette définition en utilisant deux grandes notions. La première est l'ensemble des probabilités, des possibilités, des aléas, des expositions, etc. La seconde, de son côté, se manifeste par un risque, un accident, un préjudice, etc. Ces deux concepts peuvent être formulés de la façon suivante en mathématiques (Chelly D., 2012) :

$$(\text{probabilité, aléa, etc.}) \times (\text{conséquence, effet ... a priori négatif}) = \text{RISQUE}$$

Figure 1 : Les types de risque



Source : Eeckhoudt & Verdure (2010)

La corrélation entre la probabilité de survenance du risque et sa gravité entraîne quatre catégories de risques (*cf.* figure 1). À proprement parler, il n'y a pas de typologie unique des risques. En effet, (Eeckhoudt & Verdure, 2010) font une distinction entre les risques qui ont des

répercussions financières et ceux qui n'en ont pas ; le risque pur (comme la mort, la maladie et le vol) et le risque spéculatif (qui concerne des événements qui peuvent avoir des répercussions financières positives ou négatives découlant des choix d'investissement et de production) ; le risque fondamental (qui provient de l'environnement économique, politique et social, ou de l'environnement naturel) et le risque spécifique (qui affecte un individu ou un groupe en particulier) les risques dynamiques (liés aux fluctuations économiques telles que le niveau des prix) et les risques statiques comme le CAT-NAT, les incendies...

Cependant, il y a une classification des risques qui s'inscrit dans le contexte de la Solvabilité II. Selon (Dumora, R., 2013), elle se structure autour de la catégorie suivante : le risque de souscription, le risque de marché, le risque de crédit, le risque opérationnel, ainsi que d'autres risques tels que le risque stratégique (mauvaises décisions de gestion) ou le risque business (déviations du volume d'activité aux objectifs budgétaires), etc.

2.2. Techniques et outils de gestion des risques

2.2.1 Les techniques de gestion des risques

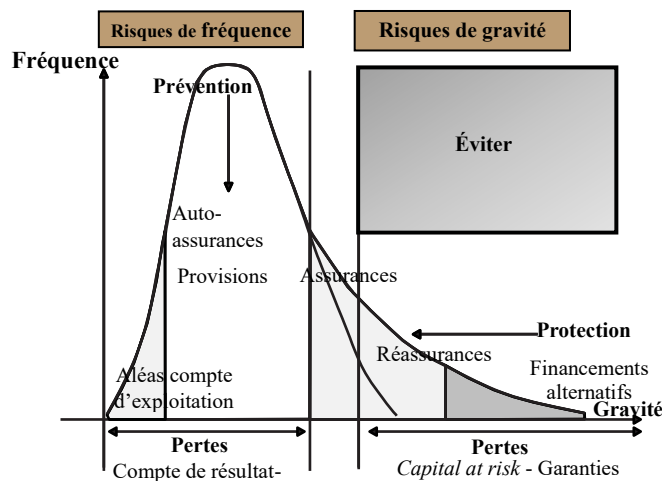
Les entreprises d'assurance peuvent opter pour quatre procédés clés selon (Eeckhoudt & Verdure, 2010) :

- Le transfert consiste à choisir une "assurance" disponible sur le marché, qui peut prendre diverses formes (polices d'assurance, réassurance, titrisation) ;
- La prévention consiste à augmenter la sécurité des produits afin de diminuer les risques de sinistre et donc de dommages importants. Cela est connu sous le nom d'« autoprotection » ;

- La diminution : mettre en place des actions visant à diminuer l'impact de la condamnation en cas de préjudice établi. Il est question ici de "l'auto-assurance" ;
- La réserve consiste à créer une réserve qui sera utilisée en cas de réalisation du dommage (comme une épargne ou une provision pour assurer le financement des dommages).

Ces mesures peuvent être placées statistiquement en deux dimensions en y intégrant les modes de réduction favorisés pour chaque type de risque (voir figure 2) :

Figure 2 : Les modes de réduction des risques en assurance



Source : Veret (2006)

L'entreprise est confrontée à un risque minimale ou à un aléa du compte d'exploitation lorsque la fréquence et la gravité sont faibles. Ce risque est absorbé dans le compte de résultat.

La société est exposée à un risque de fréquence (qui est couvert par une auto-assurance) lorsque la fréquence est élevée et que la gravité est faible. Dans cette situation, il sera nécessaire de mettre en place des mesures de prévention afin de réduire la probabilité d'occurrence des accidents. C'est

pourquoi le contrôle interne intervient (Nebbache, 2016). En cas de faible fréquence et de gravité importante, l'entreprise d'assurance est exposée à un risque de gravité. Ce dernier, n'arrive pas souvent mais son influence est significative. Par conséquent, des mesures de protection seront privilégiées afin de réduire les dommages. Il est également financé par des assurances ou des montages alternatifs tels que les fonds propres.

Enfin, lorsque l'entreprise est confrontée à un risque sérieux ou à éviter, elle est contrainte de supprimer les activités qui en sont à l'origine si ce risque s'installe de manière durable, car il compromet sa pérennité (Veret, 2006).

Il sied de noter que ces techniques de gestion des risques en assurance reposent particulièrement sur deux critères (Eeckhoudt & Verdure, 2010) :

- La dispersion, tels que l'incendie d'une maison isolée ou un accident de voiture,
- L'indépendance à titre illustratif, un incendie qui affecte une maison ne signifie pas nécessairement que la maison voisine sera également touchée par un incendie.

À cet égard, le recours aux outils statistiques (tels que la loi des grands nombres, l'espérance mathématique, la variance, etc.) est inéluctable pour réaliser une gestion des risques optimale.

2.2.2 Les outils liés à la gestion des risques

Il y a des outils spécifiques pour chaque étape du cycle de risque de l'entreprise d'assurance.

Figure 3 : Les outils de gestion des risques

	Politique de risque	Prise de risque	Suivi des risques	Pilotage des risques
Contrôles		X	X	X
Modélisation	X	X		X
Stress testing	X	X	X	X
ORSA	X		X	X
Transferts		X		X
Infrastructure		X	X	X

Source : Dumora (2017)

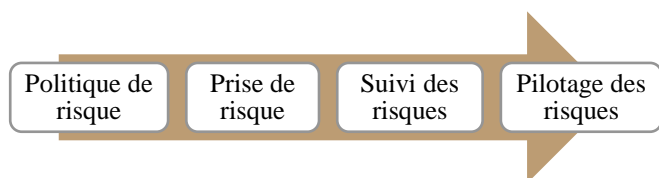
Nous simplifions brièvement ces différents outils (Dumora, 2017) :

- Pour les contrôles, on peut généralement identifier trois niveaux : le contrôle intégré dans les opérations, le contrôle permanent et les contrôles ponctuels effectués dans le cadre de missions d'audit ;
- La modélisation implique les outils de simulation utilisés par les entreprises d'assurance ;
- Le *stress testing* permet de mesurer la résistance de l'entreprise face aux différents risques (risque de marché, risque de souscription, etc.) ;
- ORSA (*Own Risk Solvency Assessment*) permet, entre autres, de définir les règles propres d'appréciation des risques et de la solvabilité ;
- Quant aux transferts, il est question d'annuler l'intégralité ou une partie du risque en le transférant à une autre entité juridique grâce à la réassurance ;
- L'infrastructure concerne le système d'information qui devrait y avoir une infrastructure informatique de qualité.

2.3. Les acteurs et le cycle des risques

Le système d'assurance est basé sur deux principes fondamentaux : la répartition des risques et l'inversion du cycle de production (Morlaye, 2006). Si un sinistre survient, il est impératif que l'assureur reçoive sa rémunération (la cotisation ou la prime) avant de fournir sa prestation. Selon Dumora (2017), le cycle des risques comprend quatre (4) étapes principales, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 4 : Le cycle des risques



Source : dumora (2017)

En outre, pour optimiser l'efficacité du système de gestion des risques, il est primordial de définir les rôles et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans le dispositif. Selon Chelly & Robert (2012), il est possible de lister les acteurs du risque suivants : le Conseil d'administration, le directeur des risques (Chief Risk Officer), le Comité exécutif, le Comité des risques et les directions métiers. En outre, d'après Dumora (2017), les acteurs du risque incluent le contrôle interne, l'audit, les actuaires et les transferts de risque lorsque certains assureurs ont une responsabilité de transfert de risque.

2.4. L'audit interne en tant qu'acteur de risque

L'audit interne est préoccupé par l'inefficacité des sociétés. Cela est dû, entre autres, à une mauvaise gestion des risques et à un système de contrôle interne déficient. Dans cette optique, l'audit interne s'assure, grâce à sa méthode systémique et méthodique,

d'améliorer la gestion des risques et de renforcer l'efficacité du contrôle interne.

D'après Jean-Charles BECOUR et Henri BOUQUIN (2008), la prise en compte des risques est l'une des conséquences directes de la recherche d'efficacité par l'audit interne. Cette approche repose sur l'idée qu'il est peu bénéfique d'allouer une part importante du travail des auditeurs dans des domaines de l'entreprise où il y a peu de chances de perte, de défaillance ou d'inefficacité du contrôle. Il est important de noter que la notion de risque pour l'auditeur diffère de celle de l'assurance qui garantit le risque. Selon Becour & Bouquin (2008), l'audit englobe tous les risques susceptibles d'atteindre ou déjà atteints par l'entreprise dans sa vie quotidienne.

D'après Jacques RENARD et Sophie NUSSBAUMER (2011), il est essentiel de prendre une décision sérieuse concernant la réalisation des objectifs (stratégiques et/ou opérationnels) afin de maîtriser les risques. Dans cette optique, la contribution de l'audit interne à la gestion des risques découle de sa mission. Son objectif est de repérer les risques non pris en compte ou mal pris en compte et, après avoir analysé la cause, suggérer les mesures à prendre pour une meilleure gestion. Ces deux auteurs considèrent que l'audit interne « est le chien de garde de l'existence d'une bonne définition d'une politique de management des risques ».

D'après la norme (2120) émise par l'IIA, il est essentiel que l'auditeur interne évalue l'efficacité des processus de gestion des risques et apporte sa contribution à leur amélioration. Dans cette optique, il est essentiel de garantir que (1) les objectifs de l'organisation sont en accord avec sa mission et y contribuent ; (2) les risques importants sont identifiés et évalués ; (3) les méthodes de traitement des risques sélectionnées sont adaptées et en accord avec l'appétence pour le risque de l'organisation ; (4) les informations concernant les risques sont

collectées et communiquées en temps voulu au sein de l'organisation afin de permettre aux collaborateurs, à leur hiérarchie et au Conseil de prendre en charge leurs responsabilités.

D'après (Becour & Bouquin, 2008), l'audit par les risques peut être dangereux pour l'auditeur interne si celui-ci n'a pas effectué une analyse et une appréciation adéquates des risques. Dans cette optique, l'auditeur doit avoir une formation solide, une expérience approfondie et être capable de partager ses opinions au sein d'une équipe. Afin de mieux mettre en évidence le rôle de l'audit interne dans la gestion des risques et l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise, nous présentons un exemple chiffré tiré des recherches de Gramling & Myers (2011). Selon ces deux auteurs, il existe cinq éléments essentiels dans la gestion des risques d'entreprise où l'auditeur interne peut exercer une autorité.

Tableau 1 : Les principaux rôles de l'audit interne dans le management des risques

Activités relatives au management des risques de l'entreprise	Responsabilité actuelle ¹	Responsabilité idéale/souhaitée
Donner l'assurance sur les processus de management des risques	3,10	3,80
Donner l'assurance que les risques sont correctement évalués	3,00	3,60
Évaluer les processus de management des risques d'entreprise	3,17	3,82
Évaluer le reporting des risques principaux	3,09	3,70
Revoir le management des risques principaux	3,19	7,76

Source : Gramling Audrey A. & Myers Patricia M., (2006)

⁽¹⁾ Classement de 1 à 5, selon le degré d'importance croissante : 1= aucune responsabilité ; 2= responsabilité limitée ; 3=responsabilité modérée ; 4= responsabilité importante ; 5=responsabilité totale

Il est important de noter que le service d'audit est également exposé à un risque connu sous le nom de « risque d'audit ». Par exemple, l'auditeur peut manquer de repérer les risques liés à une opération, oublier une procédure dans son plan d'audit et effectuer un nombre insuffisant de tests. Ces facteurs poussent l'entreprise à perdre le contrôle et à réaliser cette perte de contrôle après la défaillance d'un système, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur l'efficacité. Il est possible de prévenir ce risque en supervisant et en suivant le travail de l'auditeur (Becour & Bouquin, 2008).

3. Méthodologie

Pour notre étude, nous avons choisi d'effectuer une recherche quantitative en utilisant un questionnaire comme outil de collecte de données primaires. Cette approche vise à évaluer la contribution de l'audit interne à la gestion des risques en tant que levier d'amélioration des performances des entreprises du secteur des assurances. La phase empirique se caractérise par l'administration du questionnaire aux responsables de l'audit interne et aux responsables financiers. De plus, nous avons effectué un pré-test du questionnaire afin de garantir la validité du questionnaire. Les retours obtenus lors de cette première étape nous ont donné l'opportunité de rectifier certaines incohérences et ambiguïtés dans certaines formulations et surtout de le rendre plus clair pour les répondants. Dans l'ensemble, les questions utilisées se conforment à l'échelle de Likert comme une mesure des opinions des responsables de l'audit interne et les responsables comptables et financiers. En définitive, vingt-huit (28) questionnaires furent distribués sur quatorze compagnies d'assurance. Seuls dix-sept questionnaires qui ont fait l'objet de l'analyse statistique. Sur l'ensemble des questionnaires,

le taux de réponse enregistré atteint 60,71% (Nebbache, 20216).

L'univers de notre recherche est délimité par les éléments suivants :

- Limites liées aux spécificités du secteur des assurances : la population de l'enquête est constituée des compagnies d'assurance qui se caractérisent par l'inversion de cycle de production et la mutualisation des risques.
- Limites géographiques : afin d'apprécier l'apport de l'audit interne dans le management des risques comme levier d'amélioration de l'efficacité des compagnies d'assurance, la recherche est réalisée sur un échantillon de compagnies d'assurance dans le contexte économique algérien.
- Limites temporelles : le contenu et les résultats de notre recherche sont conditionnés par la période durant laquelle l'enquête a été réalisée (deuxième semestre de l'année 2016). Néanmoins, ils peuvent servir comme base pour des études similaires quadriennales comme une veille économique du secteur algérien des assurances.
- Limites liées aux répondants : afin de mener à bien notre enquête, nous avons ciblé des professionnels ayant une confrontation directe avec les variables de l'étude à savoir les responsables d'audit interne et les responsables financiers. Les résultats s'arrêtent donc aux opinions de ces répondants.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon

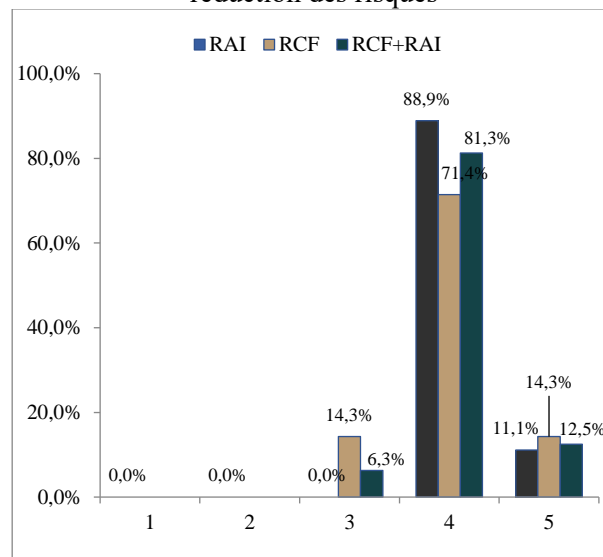
		Activité	
		Assurance dommages	Assurance de personnes
Effectif	Moins de 50	0%	60%
	Entre 50 et 250	45,45%	40%
	Plus de 250	54,54%	0%
Répondants	RAI	66,7%	33,3%
	RCF	75%	25%

Source : Etabli par l'auteur

4. Résultats

Une des conséquences directes de la recherche d'efficacité par l'audit interne est l'utilisation de l'approche par les risques. C'est dans cette optique que nous avons cherché à évaluer l'impact de l'audit interne sur la diminution des risques auxquels les compagnies d'assurance font face. L'évaluation repose évidemment sur l'avis des responsables de l'audit interne et des responsables financiers, dont les résultats sont exposés de la manière suivante :

Figure 5 : La contribution de l'audit interne à la réduction des risques



Source : Etabli par l'auteur

Pour ce qui est du rôle de l'audit interne dans la gestion des risques, nous avons choisi cinq éléments essentiels du management des risques d'entreprises où l'auditeur interne peut exercer une influence. Dans cette optique, nous avons examiné le rôle de l'audit interne dans la gestion des risques des compagnies d'assurances en utilisant une échelle de Likert comme suit :

- 1= aucune responsabilité ;
- 2= responsabilité limitée ;
- 3=responsabilité modérée ;
- 4= responsabilité importante ;
- 5=responsabilité totale.

Cependant, nous savons que cette échelle est issue des recherches de Gramling et Myers (2006) ; et cela vise à comparer les résultats obtenus avec ce qui était considéré dans leurs thèse comme une responsabilité souhaitée, comme le démontre le tableau suivant :

Tableau 3 : Les principaux rôles de l'audit interne dans le management des risques

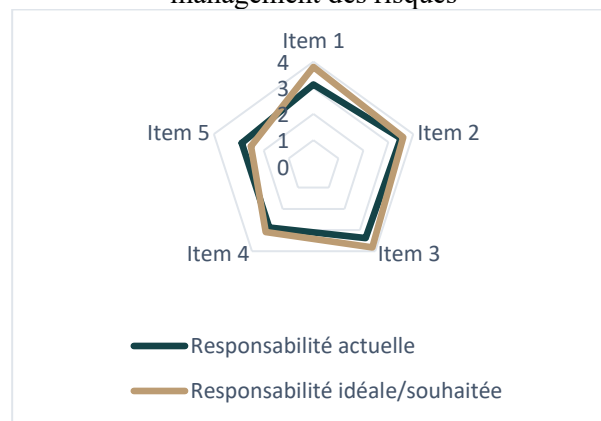
Activités relatives au management des risques de l'entreprise	Responsabilité actuelle	Responsabilité idéale/souhaitée
Donner l'assurance sur les processus de management des risques	3,13	3,80
Donner l'assurance que les risques sont correctement évalués	3,50	3,60
Évaluer les processus de management des risques de la compagnie	3,38	3,82
Consolider le <i>reporting</i> relatif aux risques	2,88	3,10
Développer la stratégie du management des risques au service du conseil d'administration	2,88	2,51

Source : Nebbache (2016)

Le résultat de notre enquête auprès des entreprises du secteur algérien des assurances (nebbache,2016) explique la responsabilité

actuelle, qui est comparée à la responsabilité idéale selon la thèse de Gramling & Myers (2006). On peut représenter les résultats obtenus en calculant la moyenne des réponses de la manière suivante. :

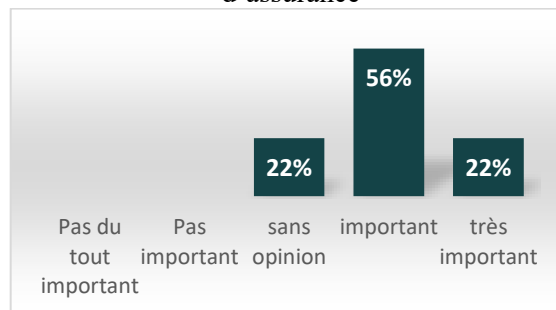
Figure 6 : Le rôle de l'audit interne dans le management des risques



Source : Etabli par l'auteur

De plus, notre objectif était de souligner l'importance de l'amélioration de la gestion des risques en tant qu'outil d'amélioration de l'efficacité des compagnies d'assurance. Il s'agit en réalité d'obtenir des informations sur les avis des responsables de l'audit interne interrogés concernant les éléments mentionnés précédemment.

Figure 7 : L'importance de la gestion des risques par l'audit interne dans l'efficacité des compagnies d'assurance



Source : Etabli par l'auteur

5. Discussion & Recommandations

Quant à l'impact de l'audit interne sur la diminution des risques, les responsables interrogés affirment que l'audit interne contribue à diminuer les risques auxquels les compagnies d'assurance font face. Effectivement, 81,3% des personnes interrogées sont satisfaites de l'amélioration de la gestion des risques grâce à l'audit interne (soit 88,9% des responsables de l'audit interne interrogés et 71,4% des responsables financiers interrogés) et ils sont 12,5% à penser que l'apport de l'audit interne dans la réduction des risques est très convenable, soit 11,1% des responsables de l'audit interne interrogés et 14,3% des responsables financiers interrogés (Nebbache, 2016).

Quant au rôle de l'audit interne dans la gestion des risques, les résultats indiquent que les missions actuelles de l'audit interne au sein des compagnies d'assurances sont très proches du rôle souhaité de l'audit interne dans la gestion des risques (cf. tableau 3). Selon Nebbache (2016), la consolidation des rapports concernant les risques et la mise en place de la stratégie de gestion des risques sont considérées comme les rôles légitimes de l'audit interne. Aussi, il est observé que la valeur moyenne de la dernière composante (développer la stratégie du management des risques au service du conseil d'administration) est légèrement supérieure à celle de la responsabilité souhaitée. Cela peut être dû à la particularité de l'activité de l'assurance, où les risques sont généralement plus élevés. Il est important de noter que dans l'absence de risk manager, la responsabilité de l'audit interne semble être importante dans la politique de management des risques de l'entreprise.

En ce qui concerne l'importance de la réduction des risques par l'audit interne dans l'efficacité des compagnies d'assurance, il est ressorti que 56% des répondants ont considéré

l'amélioration de la gestion des risques par l'audit interne comme importante et 22% comme très importante. D'où la moyenne des réponses est de 4.00, ce qui représente un degré supérieur à la moyenne de l'échelle ce qui traduit l'importance de la gestion des risques par l'audit interne dans l'efficacité des compagnies d'assurance. En effet, l'un des responsables de l'audit interne de l'échantillon souligne « *l'audit interne peut contribuer à l'efficacité du secteur des assurances en garantissant la fiabilité des informations et par une approche systématique et disciplinée visant à évaluer et à améliorer l'efficacité de la gestion des risques.* » (Nebbache, 2016)

6. Conclusion

À l'issue de ce travail, il est pertinent de souligner que l'objectif de cette étude était d'apprécier le rôle de l'audit interne en tant qu'acteur du risque afin d'aider les compagnies d'assurance à atteindre leurs objectifs et à améliorer leur efficacité en améliorant la gestion des risques. Dans cette perspective, une étude bibliographique a été réalisée à la fois dans le domaine des assurances et dans le domaine de l'audit interne dans le but de tirer des critères d'évaluation du sujet en question, en essayant de les adapter au contexte algérien, notamment dans le secteur des assurances. Nos développements laissent entendre que la gestion des risques est perçue comme le principal moteur du développement commercial, de la rentabilité et de la solvabilité de l'entreprise d'assurance, où l'audit interne joue un rôle essentiel en veillant à l'efficacité et à l'efficience du système de contrôle interne afin de maîtriser efficacement les risques opérationnels. Effectivement, selon la revue de littérature, l'audit interne joue un rôle essentiel dans la gestion des risques et contribue à la politique de gestion des risques, en particulier lorsqu'il n'y a pas de responsable des risques.

En outre, D'après les résultats de l'enquête sur le terrain, il a été observé que l'audit interne joue un rôle crucial dans l'évaluation de l'efficacité des processus de gestion des risques et contribue à leur perfectionnement. Les résultats obtenus ont montré que l'audit interne peut être un outil d'amélioration de l'efficacité des compagnies d'assurance en améliorant la maîtrise des risques (La responsabilité actuelle moyenne de l'audit interne en tant qu'acteur du risque est estimée à 3,15 contre 3,36 responsabilité souhaitée). Quant à la consolidation des rapports concernant les risques et à l'élaboration de la stratégie de gestion des risques, ces rôles sont perçus comme les responsabilités licites de l'audit interne. Après avoir pris en compte ces éléments, il est évident que l'audit interne joue un rôle essentiel dans l'efficacité des compagnies d'assurance. Comme l'ont affirmé les responsables de l'audit interne et les responsables financiers, Cependant, notre recherche présente quelques limites en ce qui concerne l'étude sur le terrain, comme nous l'avons mentionné, nous n'avons pu obtenir qu'un faible retour. De plus, les résultats ainsi que les interprétations sont fournis dans le cadre de cette étude et se concentrent sur les opinions et les réponses des responsables de l'audit interne ainsi que des responsables financiers.

Références bibliographiques

- Becour J-C., Bouquin H. (2008). *Audit opérationnel : entrepreneuriat, gouvernance et performance* (3e ed), Economica, Paris.
- Chelly, D., Robert, G. (2012). *Gérer les risques sous solvabilité 2*, Argus, Paris.
- Couilbault, F. Eliashberg C. (2011), *Les grands principes de l'assurance (10e éd.)*, l'Argus, Paris.
- Dumora, R. (2013). *Chapitre 9 : La gestion du risque*, In : Ewald F., Thourot P. , Dunod, Paris.
- Ebondo W. M. E. (2007). *Chapitre 1 : Organisation et méthodologie de l'audit interne*, In : Bertin É., *Audit interne : Enjeux et pratiques à l'international*, Eyrolles, Paris.
- Eeckhoudt, L., Verdure, C. (2010). *Quelques réflexions relatives à la gestion des risques*, In : Jaillot, P. *les assurances de responsabilité de l'entreprise : Questions choisies*, Anthémis, Belgique.
- Gramling A. Myers P. M. (2006), *Internal Auditing's role in ERM*, Internal Auditor.
- IFACI (2011). « *Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne* ».
- IFACI, (2015). « *Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne* »
- IFACI. (2017). « *Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne* ».
- Lehmann-Ortega, L. et al. (2013). *Strategor* (6e ed.), Dunod, Paris.
- Morlaye, F. (2006). *Risk management et assurance*, Economica, Paris.
- Nebbache, S. (2016). *Appréciation de l'audit interne comme outil d'amélioration de l'efficacité des entreprises – cas : Secteur algérien des assurances*. Mémoire de magister. EDGECE, Ecole Supérieure de Commerce. Algérie.
- Renard J., Nussbaumer S. (2011). *Audit interne et contrôle de gestion : pour une meilleure collaboration*, Eyrolles, Paris.
- Trainar. Ph & Thourot. P (2017), *Gestion de l'entreprise d'assurance* (2^{ème} Ed), Dunod, Paris.
- Van Hulle, K. (2005). *Solvabilité II : une approche « risquée » ?* In : *Revue d'économie financière*, n°80.
- Veret, C. (2006). *L'assurance comme technique de réduction de risques*, In : *Revue d'économie financière*, n°84.
- Zajdenweber, D. (2006). *Économie et gestion de l'assurance*. Economica. Paris.

Date de réception : 19/05/2024

Date d'acceptation : 19/06/2024

Date de publication : 02/07/2024